



# LES DOCUMENTS DEMANDÉS

## Voici la liste des documents à fournir lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription complété ;
- Carte d'identité ou titre de séjour valide (à noter que si le justificatif expire pendant la formation, un nouveau sera à fournir un mois après la rentrée) ;
- Une photo d'identité ;
- Attestation de PSC1 ou équivalent ;
- Attestation d'expérience de 200h minimum en animation (ou dispense) ;
- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae à jour ;
- Attestation de recensement (*délivrée par la mairie*) ou l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou **JAPD**

**Traité par :**